

L'anthroponymie libyco-berbère, reflet d'une identité. Essai d'analyse et bilan *

Saïd TOUDJI **

L'anthroponymie, comme la toponymie, nous apprend à intégrer l'histoire dans ce que nous sommes: elle nous apprend que notre présent est fait de notre passé, et notre passé est accommodé avec notre présent (C. Baylon et P. Fabre, 1982: 9).

En général, on distingue entre "*l'anthroponymie*" (du grec *anthropos* « homme ») et *onoma* « nom »), qui s'occupe des noms de familles, prénoms et pseudonymes ; la "*toponymie*" (du grec *topos* « lieu » et *onoma* « nom »), qui étudie les noms de lieux, et "*l'ethnonymie*" (du grec *ethnos* « ethnie » et *onoma* « nom »), qui s'occupe des noms d'ethnies, de tribus et de groupes humains: toutes les trois forment ce que l'on appelle l'« *onomastique* », qui s'occupe du nom en général. L'onomastique plonge donc, plus ou moins dans la diachronie, la suite de l'histoire des noms. De ce fait, l'anthroponymie est à la fois une science auxiliaire de l'histoire, de la socio-anthropologie, de la linguistique et de la psychologie ; elle est aussi une discipline qui a son objet propre: « *l'étude diachronique et synchronique des noms de personnes* ».

Cet essai, se veut une contribution à l'onomastique libyco-berbère qui, d'une manière générale, a suscité très peu d'études spécialisées. Par contre, un certain nombre de documents nouveaux ont été signalés et une quantité d'observations, plus ou moins pertinentes, sont à glaner dans divers travaux.

Pour la Berbérie, le statut particulier de la langue berbère, demeure selon F. Cheriguen (1993: 11) l'une des causes majeures de cette absence de travaux systématiques, malgré l'intérêt qui pourrait en découler. En fait, la langue berbère se présente, aujourd'hui, sous forme d'une construction pyramidale dont la base est constituée par les parlers locaux et le sommet par la langue berbère dont le nom de plus en plus utilisé est "*Tamaziyt*". Les faces de la pyramide représentent les supra-systèmes qui sont moins nombreux que les parlers (les dialectes). Le berbère est, de ce fait, une langue variée. Elle est, en général, comme l'ont souligné nombre de spécialistes (Galand, Chaker, Taïfi, Naït Zerrad...), tiraillée par "*deux forces*" qui jouent en sens contraire : le particularisme qui pousse à la diversification et le conservatisme qui assure la

* Cet article reprend l'essentiel de notre mémoire de Magister de Langue et Culture amazighes (option: Civilisation): « *Le berbère à travers l'anthroponymie libyque (période antique): Essai d'approche lexico-sémantique* »; dir. Salem CHAKER et Mansour GHAKI ; DLCA, Université de Béjaïa, 2002.

** Doctorant, EHESS (Paris)/ Chercheur-associé, CRASC (Oran).

stabilité. Une connaissance, toute relative, de cette langue, par la quasi-totalité des chercheurs qui se sont intéressés à l'onomastique a souvent entraîné une négligence des noms issus de cette langue. C'est dire que, malgré l'abondance des matériaux épigraphiques, la langue libyque n'a pas été reconstituée, en raison de la nature même des textes, limités le plus souvent à des dédicaces, à des généalogies et différentes formules. Ces séquences répétées ont pu être identifiées, mais la plus grande partie des inscriptions a résisté au déchiffrement. Le peu que l'on sait du Libyque, quelques éléments de vocabulaire et quelques présomptions de fonctions grammaticales, révèlent bien l'état premier du berbère. Un berbère ancien, certes, transcrit imparfaitement par un alphabet strictement consonantique, mais qui ne peut être fondamentalement différent des nombreux dialectes berbères actuels.

Pourquoi l'anthroponymie libyque: choix et limites ?

Notre choix s'est porté sur ce sujet, surtout pour le grand intérêt que ce dernier présente. En fait, l'onomastique est de part sa nature même, un domaine fortement conservateur: des faits linguistiques très anciens, quasiment disparus dans la langue vivante, peuvent s'y maintenir. Sur le plan anthropologique, c'est par son nom que l'homme acquiert, à la fois une existence métaphysique et une existence sociale. On conçoit, donc, le particulier intérêt qu'offre l'évolution de l'onomastique à travers les âges et les groupements humains, d'où les précieux renseignements qu'elle peut fournir, en particulier sur l'évolution de la langue.

Notre corpus, contenant 108 unités anthroponymiques, a comme base les inscriptions libyques recueillies par *Jean-Batiste Chabot (Recueil des inscriptions libyques, Paris, Imprimerie nationale, 1940-41)* où les noms sont transcrits en caractères latins, mais la langue est le libyque. En effet, ce recueil demeure actuellement la matrice de base de tout travail de recherche en matière d'onomastique libyque (un travail précurseur, riche en matière épigraphique libyque et très systématique).

Le champ de notre recherche, à cet égard, est un domaine où les questions sont encore aujourd'hui plus nombreuses que les réponses. A cet effet, malgré l'abondance des matériaux épigraphiques, la langue libyque n'a pas été reconstituée en raison de la nature même des textes, limités le plus souvent, faut-il encore le souligner, à des dédicaces, à des généalogies et différentes formules. Ces séquences répétées ont pu être identifiées, mais la plus grande partie des inscriptions ont résisté au déchiffrement.

Dans ce sens, un nombre de questionnements se posent comme un socle à notre étude ; ils peuvent être formulés de la façon suivante:

- De quelle manière, l'approche lexico - sémantique de l'anthroponymie libyque) pourra-t-elle nous permettre d'accéder aux anciens registres de la langue des anciens Libyens ? Comment, sa contribution au déchiffrement des textes libyques, pourrait être envisagée ?

- Quels seront les éléments archéologiques, linguistiques ou autres pouvant pallier aux différentes interrogations auxquelles se confronte l'écriture libyque ?

- De quelle manière, la pratique de dénomination des personnes (donc attribution d'une identité individuelle et sociale) a contribué au processus de cristallisation de l'identité berbère ?

Du Libyque au Tifnagh: dilemme d'évolution

Le terme "*Libyque*" se spécialise de lui-même, il qualifie la langue et l'écriture des Libyens, habitants de l'Afrique du Nord, et par extension l'épigraphe, les inscriptions, l'alphabet, etc. Par faute d'absence de profondeur historique dans le savoir linguistique, ce dernier (*le libyque*) a suscité, autrefois, peu de d'enthousiasme chez les théoriciens de l'écriture, il est à peine mentionné dans leurs ouvrages.

Commençons par le problème de son origine (*écriture libyque*), celle-ci est restée depuis fort longtemps entre moult tâtonnements des chercheurs ; diverses hypothèses ont été émises à ce propos, elles se résument dans ce passage suivant de K-G. Prasse (1972: 146): « l'origine de l'alphabet libyque est inconnue [...]. Toutes les tentatives de le dériver des hiéroglyphes égyptiens, des alphabets sud-arabique, grec, ibérique, voir phénicien-punique, n'ont pas réussi jusqu'ici à fournir la preuve décisive ».

Par ailleurs, dans une réflexion systématique récente, en s'appuyant sur les données de la linguistique et de la préhistoire nord-africaine, Salem Chaker et Slimane Hachi (2000: 95-111) s'inscrivent dans la perspective d'une origine endogène de l'écriture libyque. Deux considérations générales d'anthropologie culturelle, dans cette logique, convoquées à cet effet, selon les auteurs, ne devraient jamais être perdues de vue, parce qu'elles constituent le contexte général dans le cadre duquel se pose la question de l'origine de l'écriture libyco-berbère:

a- Il convient d'abord de souligner qu'il s'agit quasiment d'une écriture "*nationale*" berbère puisqu'on en a des attestations dans toute l'aire d'extension de la langue berbère, i.e. de la Libye à la côte atlantique, de la Méditerranée au Sud du Sahara. Partout où il y a / avait des Berbères, on trouve des traces de cette écriture, y compris aux Iles Canaries;

b- Cette homogénéité recoupe remarquablement un autre élément d'unité qui paraît fondamental: l'unité des modes de vie des Berbères basés sur le pastoralisme et l'agriculture, que l'on a vu naître avec des variantes, aux temps néolithiques. Ces références culturelles et civilisationnelles s'opposent radicalement à celles des populations phénico-puniques, basées sur la navigation et le négoce. Or, la société berbère, essentiellement pastorale et paysanne, organisée de tout temps sur le mode tribal-segmentaire, n'a pas, globalement, besoin de l'écriture, en tant que "*système fonctionnel d'enregistrement*", ceci contrairement aux peuples voisins, citadins, marchands et marins.

L'hypothèse de l'emprunt de l'écriture par les Berbères a donc en soi quelque chose d'assez improbable au plan anthropologique.

De nombreux protohistoriens (M. Hachid, H. Lhote...), s'accordent désormais à reconnaître le caractère très ancien de certaines attestations épigraphiques dans les zones sahariennes. Ancienneté établie par la très probable contemporanéité de ces témoignages épigraphiques avec les gravures et peintures rupestres du type caballin; période que les spécialistes font généralement débiter vers 1500 av. J.-C. Cette phase d'ailleurs *-caballine-*, en nette rupture avec le réalisme et la destination mythographique des représentations de la période "*bovidienne*", produit toute une série de signes géométriques, entrant au départ comme éléments graphiques constitutifs de l'image à réaliser. Imperceptiblement, ces motifs élémentaires vont finir par être considérés pour eux-mêmes, en vu de leurs multiples combinaisons, pour constituer les trames de l'art rural sub-actuel et actuel berbère.

Ces motifs du décor berbère, sont perçus aussi comme des signes, porteurs de sens et constituant des messages. Ce mouvement, est de nature à produire un certain nombre de caractères alphabétiques, comme l'anthropomorphe **Ж** (désignant la lettre /z/ *tijnaγ* et rentrant en même temps, dans une stratégie d'affirmation identitaire des différents groupes berbérophones), le triangle, le losange, le chevron, les traits parallèles, les traits croisés, les traits isolés qui constituent les formes élémentaires, à partir desquelles il est possible de former l'alphabet libyque dans sa totalité. C'est d'ailleurs ce que montre une étude sur la morphologie des caractères libyques (A. Oulamara et J. Duvernoy, 1988: 79-90), selon laquelle tous les signes alphabétiques (libyques) s'inscrivent dans un carré à médianes et à diagonales. Chose répandue sur un nombre élevé de gravures rupestres de l'Atlas saharien, en compagnie de lignes d'écritures libyques.

Ainsi, les représentations caballines apparaissent comme le creuset, le vecteur d'un type de savoir nouveau, codifié, dont on peut soupçonner l'intervention, dans au moins trois champs d'activité: le décor de l'art berbère, le marquage des troupeaux, et enfin l'écriture alphabétique libyque. Pour cette raison, on pourrait même émettre l'hypothèse de l'existence d'une forme embryonnaire d'écriture pré-alphabétique, avec un stock limité d'idéogrammes, reconvertis ensuite en signes alphabétiques.

Un fait est certain, c'est qu'au contact du punique, l'écriture libyque a subi son influence. Cette intervention a été faite, au niveau de la régularité de ses caractères, ainsi que le sens horizontal de l'écriture (de droite à gauche); mais cette influence s'est arrêtée là. D'ailleurs, l'alphabet punique est tout en courbes et en volutes; les caractères libyques, au contraire, sont rectilignes, anguleux ou reproduisent des formes géométriques élémentaires. Pour cela, et de manière massive, les données formelles (ressemblances de formes), vont dans le sens d'une disjonction nette, entre l'écriture libyco-berbère et l'alphabet phénicien-punique: les ressemblances sont très minoritaires, le style général et l'orientation de l'écriture sont totalement divergents.

Donc, il se pourrait que les autochtones aient inventé leur propre écriture en se servant de la notion d'alphabet, élaborée et diffusée par les Phéniciens (ce n'est qu'à l'imitation de l'écriture phénicienne, et à Dougga seulement que le Libyque fut écrit horizontalement). Un autre indice, devenue classique, est celui de la dénomination "Tjfinay" (écriture touareg), ayant comme sens "les signes, les lettres". Enfin, un indice très révélateur, à ne pas négliger, et qui pourrait de près, renforcer cette thèse, est la pan-berbèrité du verbe *aru*, "écrire" (et variantes), et de la dénomination de l'écriture qui en est issue *tira*. De ce fait, *aru*, beaucoup plus fréquent, recouvre également des significations comme "inscrire / être inscrit", "marquer / être marqué", "prédestiner / être prédestiné":

- *Lyerba tura deg uqerru* [l'exil est inscrit / écrit sur ma tête = l'exil est ma destinée - (vers du poète Si Mohand)-].
- *A tin yuran deg yixf-iv* [ô celle qui est écrite / inscrite sur ma tête ! = ô toi qui m'es destinée ! (parlant d'une femme) - chanson de Cherif Kheddami, 1967-].

En définitive, et avec de fortes chances, l'écriture libyque pourrait ne pas être, ni copiée sur un modèle phénico-punique, ni même créée de toutes pièces par un roi, en l'occurrence Massinissa, comme l'ont suggéré certains (G-Ch. Picard, 1956: 78). Mais au contraire, l'unité des lieux, des formes de cette écriture et leur continuité dans le temps, vont indiscutablement dans le sens de la genèse locale. Trois autres faits vont dans le même sens:

- L'orientation verticale, avec son caractère quasi naturel, reconnue comme la plus ancienne, est spécifique au Libyque (le punique ne possède pas cette orientation).

- La zone de prédilection de l'épigraphie libyque est les pays des plateaux et des hauteurs.

Chose opposant une presque absence de textes libyques sur le littoral (domaine occupé le plus souvent par les Phéniciens).

- En matière de datation, le caractère très ancien du Libyque est rendu par l'inscription des "Azib n'Ikkis" (Haut Atlas marocain), un centre quasiment loin et différent des centres carthaginois, elle est placée avant le VI^{ème} siècle av. J-C.

L'anthroponymie comme signe d'identité

G. Hallf (1963-64: 63) disait qu'« avant d'être un individu, l'homme est un nom, et avant d'être un nom, il n'est rien ». C'est par son nom que l'homme acquiert, à la fois une existence métaphysique et une existence sociale. C'est par cette fonction, également, dans la société, que l'homme commence à prendre une existence "morale". La dénomination des personnes, en effet, régie autrefois par l'usage, est réglementée aujourd'hui par l'état civil.

Ce cadre institutionnel cristallise la triangulation personne/ temps /espace, correspondant au cadre de développement des repères référentiels de type identitaire, véhiculés dans et par les noms propres et pouvant servir

d'argumentation en matière d'histoire dans ses dimensions culturelles, religieuses, symboliques et linguistiques les plus fécondes. Pour cela, F. Benramdane (1998: 1) dit que: « rien n'est en fait plus identificatoire et significatif qu'un prénom ou un nom de famille ». De ce fait, l'identité, tout court passe, précise-t-il, généralement chez beaucoup et à juste titre, par l'identité onomastique.

Les noms d'hommes conservent généralement, mais de manière imprévisible et très inégale, le souvenir des temps anciens lorsqu'une population nouvelle, même minoritaire impose son pouvoir et éventuellement sa culture. T. Djaout (1981: 20) disait: « réduit et consentant, je patientais sous les mains de l'autre occupant qui m'essayait de nouveaux noms ». C'est ainsi que naît le phénomène du dédoublement de nom. Un nom peut donc en cacher un autre et l'identité " punique " ou " latine " (en Berbérie) peuvent n'avoir été que très superficielles, voir même une simple façade officielle, sans aucun ancrage dans le vécu des populations. Certains exemples, assez connus, peuvent bien énumérer ces faits:

* *Mass-nsen* (berbère: *leur chef / seigneur*) → *Massinissa* (latinisé).

* *Yugurten / Yugar-iten* (berbère: *il les surpasse / il les a vaincu*) → *Jugurtha* (latinisé).

Par ailleurs, ce phénomène peut signifier, dans quelques endroits, une profonde punicisation ou romanisation; c'est le cas par exemple de "Mastanabal" (nom composé) = Mastan / Amastan (*berbère: protecteur*) + Baâl (punique: dieu protecteur des Carthaginois « Baâl Amon »).

De ce fait, et comme l'énonce, F. Cheriguen (1987: 19): « d'une manière ou d'une autre, l'usage des noms propres participe des luttes de pouvoir »; d'ailleurs, moyen d'identification sociale des individus, l'anthroponymie est un puissant marqueur d'identité culturelle et linguistique. A travers elle, il est sans doute possible de se faire une idée de la vitalité, de la permanence, des reculs ou des avancées de l'identité berbère face aux autres cultures.

Cette relation "*anthroponymie / identité*", par le biais de la personne qui le porte, est régie par l'essence même de ce dernier. Chose qu'on pourra assimiler à cette relation mystique, chez Pierre Bourdieu (1980: 90-91), de l'homme à la terre. Il dit que: « le lien qui unit le fellah à la terre est mystique autant qu'utilitaire. Il appartient à son champ plus que le champ ne lui appartient. Il lui est attaché par une relation de soumission, comme en témoignent les rites agraires où s'exprime le sentiment de dépendance à l'égard de cette terre qui ne saurait être traitée en matière première, mais bien en mère nourricière à laquelle il convient de se soumettre, puisqu'en définitive c'est de sa bienveillance ou de sa malveillance, beaucoup plus que de l'effort humain, que dépendent abondance ou misère ».

Approche lexico-sémantique

Par absence de profondeur historique dans le savoir linguistique (absence d'un cheminement clair, montrant une continuité "*Libyque / berbère*"), notre étude, comme toutes celles traitant de la diachronie berbère, ne peut se reposer que sur la comparaison des dialectes berbères actuels. Réalité qui nous a conduit à réduire notre corpus aux seuls anthroponymes transcrits dans cette langue "*libyque*" (et seulement ceux représentant de fortes analogies avec les formes dialectales actuelles). Il renferme *108 unités*, couvrant les différentes formes anthroponymiques libyques de la période ancienne.

Le classement de ces unités au sein de notre corpus, a été établi selon l'ordre alphabétique de leurs racines. En fait, la langue berbère fait partie des langues chamito-sémitiques, où les mots (ou les unités lexicales) sont formés à partir d'un noyau consonantique appelé racine, combinée à un schème.

Le squelette consonantique sert de base à une famille de mots, apparentés par la forme et par le sens. Donc, selon le nombre de schèmes possibles pour une racine, la famille lexicale devient importante ; le nombre de lexèmes appartenant à une famille est égal au nombre de schèmes. Cette structure du lexique berbère nous impose d'elle-même le classement par ordre alphabétique des racines consonantiques. Dans ce sens, plus les racines sont réduites, plus elles risquent d'être homonymes ou formellement identiques, c'est-à-dire composées des mêmes consonnes (surtout les mono ou bilitères)⁽¹⁾.

Sur le plan du signifié, la racine est l'unité minimale de sens, commune à tous les lexèmes d'une même famille ; sur le plan formel, une suite de consonnes communes, elles aussi, aux lexèmes précédents, sont dites consonnes radicales. Son association à des schèmes permet la création d'unités lexicales, appartenant à une même famille morpho-sémantique (ensemble d'unités lexicales ayant en commun les consonnes radicales). Pour retrouver la racine consonantique d'un lexème, il suffit de le dépouiller de toutes les marques grammaticales qui lui sont attachées, du schème de dérivation ainsi que tous les éléments vocaliques.

Les unités anthroponymiques (corpus) sont organisées de la façon suivante: Chaque entrée anthroponymique est subdivisée en un certain nombre de parties ordonnées (la forme dicte le nombre). Les unités peuvent se résumer dans l'exemple suivant (notre n°30):

¹ D'une manière générale, selon G. Mounin (1973: 403): « la racine est l'élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de langues. La racine est obtenue après élimination de tous les affixes et désinences ; elle est porteuse des sèmes essentiels, communs à tous les term

N° Forme attestée + source

30. (I)GRTN (CHB: 212)

- 1- Segmentation de la forme anthroponymique: YGR-TN (il — les).
- 2- Segmentation de l'élément central: Y-GR (il —).
- 3- Mise en relief de la racine + recherche inter-dialectale, pour un rapprochement morphologique et sémantique.
- 4- Détermination (ou proposition) d'un sens anthroponymique à l'unité analysée.

C

once

rnant notre analyse, elle se subdivise en deux parties essentielles: dans un premier moment a été abordée l'analyse morphologique, dans le but d'identifier les différentes structures du système anthroponymique libyque qui, en général, est représenté par deux grandes sous-catégories: 1/ Formes simples,

2/ Formes complexes. Dans un deuxième moment, les anthroponymes ont été soumis à l'analyse (interprétation) sémantique, en adoptant comme nous l'avions dit plus haut, la démarche comparatiste inter-dialectale. Dans ce cadre, et selon S. Chaker (1981-82: 71-74): «le berbère saharien apparaît comme un maillon essentiel de l'ensemble berbère, et présente les caractéristiques d'une situation de laboratoire ». En effet, le touareg, par certains traits bien conservés (phonologiques, grammaticaux et lexicaux), se distingue très fortement du reste du berbère. Ce conservatisme extrême, généralement attribué à l'isolement du groupe, fait du touareg une pièce maîtresse pour la reconstruction du "*berbère commun*".

Avant d'aborder l'analyse des anthroponymes, il est bon de signaler certaines considérations, relevant de la langue à partir de laquelle les anthroponymes sont formés. Le fond lexical berbère, constitué de racines, subit diverses évolutions, suivant les changements sociolinguistiques de la communauté berbérophone. De cela, les racines subissent diverses altérations internes affectant leur structure formelle et leur offrent des possibilités de "camouflage", les rendant ainsi méconnaissables.

Pour rétablir les racines dans leur "*forme primitive*", il faut d'abord identifier les différentes altérations qu'elles ont subies. Une telle opération n'est pas toujours aisée, d'autant plus qu'une même racine peut connaître en même temps plusieurs modifications. Du point de vue méthodologique, et selon M.Taïfi (1990: 221), les critères qui doivent présider à la reconstitution des racines altérées sont:

a- la comparaison entre les dialectes berbères actuels ;

b- l'examen des paradigmes lexicaux dont la racine constitue le chef de file.

De ce fait, la reconstitution des racines altérées, ne peut se faire que sur le plan synchronique: la racine rétablie, doit être nécessairement, attestée au moins dans un parler et apparaître au moins dans une forme de mot. En somme, les racines en berbère subissent trois types d'altération: le changement phonétique, la réduction ou l'augmentation des radicaux. Les racines modifiées, s'adaptent à de nouvelles structures morphologiques, certains schèmes sont abandonnés au profit d'autres.

La méthode d'analyse (citée plus haut), à laquelle les anthroponymes ont été soumis, peut se résumer dans l'exemple suivant (notre n°02):

02. IDR (CHB. 260).

- YDR: "il — "

- YDR = Y-DR (il —)

- **DR** = . DR = vivre / ê. vivant / survivre / exister: « *idir / dder / edder* (P.b.): (ZRD " 368-370 " / CHE: 130) »;

. DR = abaisser / baisser / descendre / diminuer:« *ader / uder / adder* (P.b.): (ZRD " 371-373 " / CHE: 130);

. DR = s'abriter; se mettre à l'abri de:« *dari / ddari* (KAB: 153) ».

→ - « il vit / (qu') il vive »;

- « il abaissé / diminué »;

- « il s'abrite ».

⇒ La signification la plus probable de cet anthroponyme serait: « *il vit / (qu')il vive* ». Forme rapprocher de l'actuel "*Yidir*".

En somme, les différentes formes anthroponymiques que nous avons analysé, se présentent comme suit:

N°	Forme d'origine	Source (N° Chabot)	Forme obtenue	Signification	Structure anthroponymique
01	BBGDL	1151	<i>Bab n wegda</i>	Le protecteur	Support + Déterminant
02	BBRGM	209	<i>Bab n ureggem</i>	Le prometteur	Support + Déterminant
03	BBTSMN	411	<i>Bab n tismin</i>	Le jaloux/l'envieux	Support + Déterminant
04	BLL	430	<i>Ablel</i>	Le gentilhomme	Nominal simple avec marque de substantif
05	BL(L)NM	758	<i>Ablel-(i)nem</i>	Ton gentilhomme	Nom + possessif
06	BL(L)SN	212	<i>Ablel-(n)sen</i>	Leur gentilhomme	Nom + possessif
07	DBR	339	<i>Adbir</i>	Le pigeon / beau	Nominal simple avec marque de

					substantif
08	DMR	812	<i>Admer</i>	La poitrine / force	Nominal simple avec marque de substantif
09	DMRSN	925	<i>Admer-(n)sen</i>	Leur poitrine / force	Nom + possessif
10	DSMS	102	<i>Idis (n) Mess</i>	Serviteur du Maître	Nom + Déterminant
11	FRN	78	<i>Ufrin</i>	Le choisi / Pêlu	Nominal simple avec marque de substantif
12	GII	701	<i>Gayyay</i>	Le supérieur	Nominal simple sans marque de substantif
13	GNSLN	677	<i>Egenses lan</i>	Leur Lieutenant	Nom + Déterminant
14	IDHH	155	<i>Yuda</i>	Il se suffit	Nom simple de forme verbale
15	IDR	260	<i>Yidir</i>	(Qu'il) vive	Nom simple de forme verbale
16	(I)DRS	848	<i>Yidras / Yidrus</i>	Il est rare / magnifique	Nom simple de forme verbale
17	IDS	279	<i>Yudas</i>	Il est organisé	Nom simple de forme verbale
18	IFL	1090	<i>Yfel</i>	Il est valorisé	Nom simple de forme verbale
19	(I)FLL	794	<i>Yeflaley</i>	Il s'est propulsé	Nom simple de forme verbale
20	IFN	1113	<i>Yifen</i>	Etant celui qui surpasse	Participe
21	(I)FTN	100	<i>Yif-(i)ten</i>	Il les surpasse	Verbe + aff.pers.régime
22	(I)GR	609	<i>Yugar</i>	Il est meilleur / distingué	Nom simple de forme verbale
23	(I)GRTN	212	<i>Yugar-(i)ten</i>	Il les surpasse	Verbe + aff.pers.régime
24	(I)GUT	693	<i>Yuget</i>	Il est renommé	Nom simple de forme verbale
25	IGZKNH	182	<i>Yugez-(i)ken</i>	Il prend soin de vous	Verbe + aff.pers.régime
26	(I)KLDMS	817	<i>Yekla d Mess</i>	Garde-corps du Maître	Verbe + Déterminant
27	ILFSN	157	<i>Yellef-asen</i>	Il les frictionne	Verbe + aff.pers.régime
28	ILT	159	<i>Yull-(i)t</i>	Il l'aide / le soulage	Verbe + aff.pers.régime
29	IMDI	605	<i>Yemdey</i>	Il est complet / parfait	Nom simple de forme verbale
30	IMD(I)'T	730	<i>Yemdey-t</i>	Il le fit grandir	Verbe + aff.pers.régime
31	IMLL	621	<i>Yemlul</i>	(Qu'il) soit blanc / brillant	Nom simple de forme verbale
32	IMR	151	<i>Yumer</i>	Il a rendu grâce	Nom simple de

					forme verbale
33	IMRTN	952	<i>Yumer-(i)ten</i>	Il les a comblés	Verbe + aff.pers.régime
34	IRGNH	597	<i>Yergen</i>	Il est issu de deux races	Nom simple de forme verbale
35	IRN	253	<i>Yerna</i>	Il a vaincu	Nom simple de forme verbale
36	IRNKH	292	<i>Yerna-k</i>	Il te surpasse	Verbe + aff.pers.régime
37	IRTHS	346	<i>Yerta-yas</i>	Il lui souhaite	Verbe + aff.pers.régime
38	(I)RT-MS	733+ 654	<i>Yra-t Mess</i>	L'aimé du Maître	Verbe + Déterminant
39	IRTN	48	<i>Yra-ten</i>	Il les aime	Verbe + aff.pers.régime
40	ISLS	235	<i>Yesles</i>	Il est doux	Nom simple de forme verbale
41	ISN	242	<i>Yessen</i>	Il sait / Maître	Nom simple de forme verbale
42	ISRTN	386	<i>Yuser-iten</i>	Il les a dégourdis	Verbe + aff.pers.régime
43	IZDG(N)	134	<i>Yeẓdiġen</i>	Etant celui qui est propre	Participe
44	IZGRDMS	546	<i>Yeẓger d Mess</i>	Le compagnon du Maître	Verbe + Déterminant
45	(I)ZMRN	20	<i>Yẓemren</i>	Etant celui qui supporte	Participe
46	KNU	309	<i>Akeniv</i>	Le jumeau	Nominal simple avec marque de substantif
47	KRH	503	<i>Ukkir</i>	Le grand / développé	Nominal simple avec marque de substantif
48	KSL	172	<i>Aksil</i>	Le tigre / la force	Nominal simple avec marque de substantif
49	KS[S]	501	<i>Akessas</i>	Le jeune / beau et joli	Nominal simple avec marque de substantif
50	KT-ZN(S)	548 + 387	<i>Akk^{er}it zẓin-as</i>	Il est soutenu par tout le monde	Déterminant + Verbe
51	MD(D)SN	444	<i>Amdiddi-(n)sen</i>	Leur brave / courageux	Nom + possessif
52	MDH(D)	588	<i>Amdiddi</i>	Le brave / courageux	Nom d'agent
53	MDG	371	<i>Imdeggi</i>	Le combattant / guerrier	Nom d'agent
54	MDLH	262	<i>Ameddal</i>	Protecteur	Nom d'agent
55	MGDL	313	<i>Amegdal</i>	Celui qui abrite / protège	Nom d'agent
56	MGZ	776	<i>Amagaẓ</i>	Celui qui veille sur	Nom d'agent

57	MKR	651	<i>Meqger</i>	Il est grand	Verbe d'état
58	MK(U)SN	916	<i>Amekkeu-(n)sen</i>	Leur envoyé	Nom + possessif
59	MLL	86	<i>Mellul</i>	Il est blanc / brillant	Verbe d'état
60	MNG	609	<i>Iminig</i>	Le voyageur / l'émigré	Nom d'agent
61	MNI	725	<i>Amnay</i>	Le cavalier	Nom d'agent
62	MRGM	656	<i>Imreggem</i>	Le prometteur	Nom d'agent
63	MSIDH	259	<i>Amsid</i>	Le tenu	Nominal simple avec marque de substantif
64	MS(I)DLN	740	<i>Mess yedden</i>	Maître étant couvert / protégé	MS (Maître) + Verbe
65	MSIDSN	226	<i>Mess yeddsen</i>	Maître étant organisé	MS (Maître) + Verbe
66	MS(I)FL	154	<i>Mess yfel</i>	Maître étant valorisé	MS (Maître) + Verbe
67	MSIFN	706	<i>Mess yifen</i>	Maître ayant le surpassement	MS (Maître) + Verbe
68	MS(I)FRN	245	<i>Mess yefren</i>	Maître étant choisi / élu	MS (Maître) + Verbe
69	MSIGRN	545	<i>Mess yugaren</i>	Maître étant meilleur / distingué	MS (Maître) + Verbe
70	MS(I)KZ	464	<i>Mess yukez</i>	Maître étant devin / intelligent	MS (Maître) + Verbe
71	MSLN	808	<i>Mess lan</i>	Leur Maître	MS (Maître) + Verbe
72	MS(I)M[R]	550	<i>Mess yumer</i>	Maître béni / comblé	MS (Maître) + Verbe
73	MS(I)NN TN	733	<i>Mess ynunten</i>	Maître apparu / révélé	MS (Maître) + Verbe
74	MS(I)RT N	808	<i>Mess yertin</i>	Maître étant agité	MS (Maître) + Verbe
75	MSTN	42	<i>Amastan</i>	Le protecteur / défenseur	Nom d'agent
76	MZB(U)	146	<i>Amezbu</i>	L'honorable	Nom d'agent
77	MZUN	631	<i>Amazun</i>	L'envoyé / le délégué	Nom d'agent
78	NSKU	725	<i>Aneskav</i>	Le constructeur	Nom d'agent
79	SD[D]	626	<i>Asdid</i>	Le svelte / mince	Nominal simple avec marque de substantif
80	SL	443	<i>Islî</i>	Le marié (le beau)	Nominal simple avec marque de substantif
81	SI[S]	528	<i>Aysas / Ussis</i>	Le prestige	Nominal simple avec marque de substantif

82	(I)DT	375	<i>Tidett</i>	La vérité	Nominal simple avec marque de substantif
83	(I)GZT	664	<i>Tagazitt</i>	La grappe / l'élégante	Nominal simple avec marque de substantif
84	TKNH	443	<i>Takna</i>	La co-épouse	Nominal simple avec marque de substantif
85	THL	601	<i>Tull</i>	Elle aide / soulage	Nom simple de forme verbale
86	TLL	630	<i>Tilelli</i>	Fille libre / douée	Nominal simple avec marque de substantif
87	TMD(I)	712	<i>Temdey</i>	Elle est parfaite	Nom simple de forme verbale
88	TMRN(T)	1040	<i>Tumrant</i>	(Celle qui) a rendu grâce	Nominal simple avec marque de substantif
89	(I)MRT	547	<i>Tumert</i>	La joie / le bonheur	Nominal simple avec marque de substantif
90	(I)MRT[S JN	364	<i>Tumert-(n)sen</i>	Leur joie / bonheur	Nom + possessif
91	(I)MZDI T	1098	<i>Tamezdayt</i>	La médiatrice / réconciliatrice	Nom d'agent
92	TNGT	785	<i>Tinijit</i>	Le témoin	Nominal simple avec marque de substantif
93	(I)NMT	430	<i>Tanamit</i>	L'appriivoisée	Nominal simple avec marque de substantif
94	TRNTH	969	<i>Terna-t</i>	Elle le dépasse	Verbe + aff.pers.régime
95	TS	537	<i>Tasa</i>	La tendresse / l'affection	Nominal simple avec marque de substantif
96	(I)SD[D] TS	385	<i>Tasdidt-(i)s</i>	Sa svelte / mince	Nom + possessif
97	TSKRT	1014	<i>Tasekkurt</i>	La perdrix (jolie fille)	Nominal simple avec marque de substantif
98	TSLT	800	<i>Tislit</i>	La mariée (belle fille)	Nominal simple avec marque de substantif
99	TURNRL	857	<i>Tur nrel / nyel</i>	Sans maigreur / faiblesse	Nom complexe à négation
100	(I)ZDIT	94	<i>Tazdayt</i>	Fille d'une belle taille	Nominal simple avec marque de substantif
101	TZMR	580	<i>Tezmer</i>	Elle peut / résiste	Nom simple de forme verbale

102	(U)RLZ	879	<i>War laḡ</i>	Sans faim	Nom complexe à négation
103	URMRT	808	<i>War amerret</i>	Sans peine (le/la calme)	Nom complexe à négation
104	(U)RTFR	81	<i>Ur teffer</i>	Sans cachette	Nom complexe à négation
105	(U)RTKN	32	<i>Ur tekna</i>	Sans courbature / humiliation ?	Nom complexe à négation
106	(U)RT[U] T	682	<i>War tatut</i>	Sans oubli (ayant une bonne mémoire)	Nom complexe à négation
107	ZR	522	<i>Ziri</i>	Fille belle et splendide	Nominal simple sans marque de substantif
108	ZRMTLN	211	<i>Ziri m telni</i>	Belle fille, ayant une taille fine	Nom + Déterminant

Ce tableau nous a montré que les ruptures que connaissent les articulations de base ne sont pas homogènes. Elles ne sont pas non plus systématiques puisque certains phonèmes évoluent dans des directions différentes, ni généralisées car les consonnes subissent sporadiquement des changements partiels (modes d'articulation) ou, définitifs (point d'articulation) ne disparaissent pas de la phonie berbère. On pourrait ajouter à tout cela trois exemples, que renferme notre corpus, représentant le phénomène de métathèse (très fréquent en berbère): [n°1 (*esles / elses*), n°24 (*rnu / nru*), n°104 (*tilni / ténellé*)].

Les variations sémantiques sont les plus difficiles à cerner dans tout système linguistique. La situation du berbère est plus compliquée dans la mesure où les parlars et les dialectes connaissent des changements sémantiques spécifiques. Ainsi, une racine commune fournit souvent des formes de mots qui ne recouvrent pas les mêmes effets de sens. La polysémie ne fonctionne pas de la même façon dans tous les dialectes; chacun recèle des significations figuratives, de locutions et d'expressions qui lui sont propres et qui confèrent au mot des nuances sémantiques particulières.

Conclusion

Après cet essai d'approche de l'anthroponymie libyque, on constate une réelle permanence; non seulement, ce noyau "*berbère*" de l'anthroponymie antique s'intègre dans un même modèle d'explication linguistique, mais les formes elles-mêmes se retrouvent souvent identiques à travers les siècles. Une permanence structurale et lexico-sémantique qui va même, dans quelques cas favorables, jusqu'à la période actuelle (cas de "*Yidir*"). L'anthroponymie a montré en effet, que même après plusieurs siècles de présence romaine, les masses rurales nord-africaines se réfèrent toujours à des modèles linguistico-culturels berbères. Il en est de même des pratiques onomastiques berbères dans les milieux fortement influencés par la culture punique. En dépit des mises en

morphologie successives, depuis des générations, l'entité linguistique anthroponymique n'a jamais connu de rupture. Malgré l'implantation de la civilisation punique dans la région, les Berbères sont restés fidèles à leurs traditions et coutumes.

Ces anthroponymes se chargent de toute une série de significations symboliques et de valeurs affectives. Certains possèdent une charge poétique très grande, et sont le point de départ de toute une série d'évocations, parce qu'ils se rattachent à une histoire, collective ou personnelle. De ce fait, l'anthroponyme libyque a été le vecteur d'une dimension symbolique, qui a grandement contribué au processus de cristallisation de l'identité berbère². Pour cela, et comme l'a noté P.Guiraud (1964: 6): « l'histoire de nos mots, c'est celle de notre culture, de notre pensée collective inconsciente ». Au niveau du sens, les formes anthroponymiques puisent principalement, dans des champs lexicaux valorisants, référant à des caractéristiques ou actions positives des individus.

Concernant les structures anthroponymiques caractérisant la période antique, un récapitulatif des différentes formes attestées se présente comme suit:

1- *Verbale simple.*

- * Y — (il —)
- * Verbes d'état
- * Verbes à finales – n « participes »

2- *Verbal complexe: verbe + affixe personnel régime.*

- a/ * Y — (i)k → il — te
- * Y — (i)ken → il — vous
- b/ * Y — (i)t → il — le
- * T — (i)t → elle — le
- * Y — (i)ten → il — les

- c/ * Y — (y)as → il — lui
- * Y — (y)asen → il — les / leur

3- *Nominal simple.*

a/ avec marques de substantif.

- * a / i / u —
- * t —
- * t — t

b/ sans marques de substantif.

4- *Nominal complexe.*

a/ Nom + possessif

- * Nom + (i)nek / (i)nem (ton / ta)

* *Nom + (i)s / (i)nes (son / sa)*

* *Nom + (n)sen (leur)*

b/ Ms + Verbe / Déterminant = « Maître x »

5- *Nominal dérivé.*

* Nom d'agent

. M —

. N —

6- *Complexes négatifs: Ur / Wr / Tar / Tur + verbe / Nom.*

7- *Complexes avec Déterminant.*

a/ Support + Déterminant: Bab + Nom

c/ Verbe + Déterminant

d/ Déterminant + verbe.

Ce genre d'application montre toute l'importance des études comparatives inter-dialectales et les services qu'elles peuvent rendre, pour accéder aux anciens registres de la langue. On l'a vu ainsi, le nœud de la langue libyque peut être recherché, aujourd'hui, à travers les différents dialectes berbères actuels. Dans ce sens, beaucoup de linguistes optent de nos jours pour l'unité structurelle que présente l'ensemble berbère (existence de zones d'intercompréhension étendues). Pour d'autres, cette unité ne signifie pas identité linguistique sur tout le domaine, en l'absence, actuellement, d'une langue qui peut être commune à l'ensemble des groupes berbérophones.

De ce fait, malgré la dispersion géographique et en dépit de la faiblesse des échanges, les données structurelles fondamentales restent les mêmes partout: le degré d'unité (notamment grammaticale) des parlers berbères est tout à fait étonnant eu égard aux distances et vicissitudes historiques. La richesse de l'onomastique libyque apparaît dans le fait que rares sont les noms attestés deux fois. Parmi eux, on trouve: *Islī, Aksil, Tilelli, Tumert, Tasekkurt, Irnaten*, etc.

Aujourd'hui, en explorant les différentes sources onomastiques libyques (rendues en latin / sémitique, etc.), complétées par des études anthroponymiques du Moyen-Âge et de l'époque moderne, nous pourrions, avec de fortes chances, éclairer un tant soit peu « *les siècles obscurs* » de l'histoire de la langue libyque (berbère). En résumé, les anthroponymes libyques constituent des repères fondamentaux de la population berbère, notamment pour son identité, sa personnalité et sa culture. Ils sont les témoins authentiques et irrécusables d'une "*vision*" du monde foncièrement "*locale*" et "*localisée*": chaque naissance est une reconnaissance linguistique. Il en est ainsi de l'histoire des mots et de la filiation des noms.

Références bibliographiques

1- Dictionnaires et lexiques:

DALLET (J.-M.), 1983 — *Dictionnaire "Kabyle-Français" -I- (parler des At Menguellat- Algérie-)*, Paris, SELAF.

DALLET (J.-M.), 1985 — *Dictionnaire "Français-Kabyle" -II- (parler des At Menguellat- Algérie-)*, Paris, SELAF.

DELHEURE (J.), 1984 — *Dictionnaire "Mozabite-Français"*, Paris, SELAF.

DELHEURE (J.), 1987 — *Dictionnaire "Ouargli-Français"*, Paris, SELAF.

DESTAING (E.), 1914 — *Dictionnaire "Français-Berbère" (Dialecte des Béni-Snous)*, Paris, Leroux.

FOUCAULD (Père ch. de), 1940 — *Dictionnaire abrégé "touareg-français" des Noms propres (Dialecte de l'Abaggar)*, publié par A.Basset, Paris, Larose.

FOUCAULD (Père ch. de), 1951 — *Dictionnaire "Touareg-Français", dialecte de l'Abaggar*, 4 tomes, Alger, Impr. Nat.

HUYGHE (P.-G.), 1906 — *Dictionnaire "Français-Chaonia"*, Alger, Jourdan.

LANFRY (J.), 1973 — *Ghadames -II-, Glossaire (parler des Ayt Wattizen)*, Alger, Fichier périodique.

LAOUST (E.), 1912 — *Etude sur le dialecte berbère du Chenoua (comparé avec ceux des Beni-Menacer et des Beni-Salah)*, Paris, Ernest Leroux.

NAIT-ZERRAD (K.), 1998 — *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), t. I (A- BΣZL)*, Paris-Louvain, Peeters.

NAIT-ZERRAD (K.), 1999 — *Dictionnaire des racines berbères, (formes attestées), t. II (C- DΣN)*, Paris-Louvain, Peeters.

TAIFI (M.), 1991 — *Dictionnaire "Tamazight-Français" (parler du Maroc central)*, Paris, L'harmattan-Awal.

2- Ouvrages et mémoires:

BASSET (A.), 1969 — *La langue berbère*, Dawson of pall mall, London.

BAYLON (C.) & FABRE (P.), 1982— *Les noms des lieux et des personnes*, Paris, Nathan.

BENABOU (M.), 1976 — *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, F.Maspéro.

BENFDILA (A.) & TOUDJI (S.), 1995 — *Etude sur l'onomaistique de la région comprise entre Cirta et Thibilis*, Mém. de licence, dir. B. Bourahli., Alger, Institut d'archéologie, Université d'Alger.

BOURDIEU (P.), 1980 — *Sociologie de l'Algérie*, Coll. Que sais-je ? Paris, PUF.

CAMPS (G.), 1960 — *Massinissa ou les débuts de l'histoire, Libyca (Arch.- Epig.), t. VIII.*

CAMPS (G.), 1980 — *Berbères aux marges de l'histoire*, Paris, Hespérides.

CHABOT (J-B.), 1940-1941 — *Recueil des inscriptions Libyques*, Paris, Impr. Nat.

CHAKER (S.), 1984 — *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère*, Paris, CNRS.

CHAKER (S.), 1996 — *Manuel de linguistique berbère -II- (Syntaxe et diachronie)*, ENAG, Alger.

GSELL (S.), 1972 - 1977 — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VI (Réimpr., Osnabrück: Zeller).

GUIRAUD (P.), 1986 — *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot.

LAOUST (E.), 1912 — *Dialecte berbère du Chenoua (comparé avec ceux des Beni Menacer et des Beni Salah)*, Paris, Leroux.

MEBAREK (I.), 1995 — *Une lecture critique des écrits francophones sur le Libyque*, Th. Magist., dir. F. Cheriguen, Inst. Igues étrg., Univ. d'Alger.

PRASSE (K-G.), 1972 — *Manuel de grammaire touareg (Tabaggart) -I-*, Copenhague, éd. De l'Université.

3- Articles:

AGHALI-ZAKARA (M.), 1999 — Les marqueurs d'orientations dans la lecture des inscriptions, *Epigraphie libyco- berbère, n° 5, EPHE, IV^e section*, pp. 2-3.

AMARA (I.), 1998-99 — Et si tamazigt était une langue préhistorique, *Actualités et culture berbères, n° 27-28*, pp. 26-27.

BASSET (A.), 1948 — Ecriture libyque et touarègue, *Notice sur les caractères étrangers, anciens et modernes*, Paris, Impr. Nat. , pp. 135-143.

BENRAMDANE (F.), 1998 — De la destruction de la filiation dans l'Etat civil algérien, *Séminaire du H.C.A. (Haut Commissariat à l'Amazighité) sur l'histoire de l'Algérie, Alger, 23 et 24 Mars*, pp. 1-5.

CAMPS (G.), 1974-75 — Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et Sahara, *BCTHS, n.s., 10-11*, pp. 143-166.

CAMPS (G.), 1984 (a) — Etre Berbère, *E.B., vol. 1, Edisud, Aix-en-Provence*, pp. 7-14.

CAMPS (G.), 1984 (b) — Origines des Berbères, *E.B., Vol. 1, Edisud, Aix-en-Provence*, pp.15-26.

CAMPS (G.), 1991 — Du Libyque au Tifinagh, *Unité et diversité de Tamazight, t. 2 (Actes du colloque international, Ghardaïa -19 et 20 Avril-)*, pp. 45-57.

CAMPS (G.), 1993 — Liste onomastique Libyque d'après les sources latines, *REPPAL, VII- VIII*, pp. 39-73.

CAMPS (G.), 1996 — Ecriture: "Ecriture libyque ", *E.B., vol. XVII, Edisud*,

Aix-en-Provence, pp. 2564-2573.

CHAKER (S.), 1978 -79 — Quelques réflexions générales et méthodologiques sur le déchiffrement du Libyque, *Libyca*, XXVI-XXVII, pp. 149-159.

CHAKER (S.), 1980-81 — La situation linguistique dans le Maghrebantique: Le berbère face aux idiomes extérieurs, *Libyca*, XXVII-XXIX, pp. 135-152.

CHAKER (S.), 1981- 82 — Langue et écriture berbères au Sahara, *ROMM*, 32, pp. 71-75.

CHAKER (S.), 1984 (a) — Synthématique berbère: composition et dérivation en Kabyle, *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, pp.179-215.

CHAKER (S.), 1984 (b) — Données générales sur le Libyque, *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, pp. 247-263.

CHAKER (S.), 1984 (c) — Onomastique berbère ancienne (Antiquité/Moyen-âge): rupture et continuité, *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, pp. 264-282.

CHAKER (S.), 1991 — Unité et diversité de la langue berbère, *Actes du colloque international "Unité et diversité de Tamazight"*, Ghardaïa, 20 et 21 Avril, pp. 129-142.

CHAKER (S.), 1996 (b) — La langue berbère dans les textes anciens: La description de l'Afrique septentrionale d'Abou Obeïd EL- BEKRI, *Manuel de linguistique berbère -II- (Syntaxe et diachronie)*, Alger, ENAG, pp. 135-150.

CHAKER (S.) & HACHI (S.), 2000 — A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco- berbère: Réflexions du Linguiste et du Préhistorien, *Etudes berbères et chamito- sémitiques, Mélanges offerts à K-G. Prasse*, Paris-Louvain, Peeters, pp. 95-111.

CHERIGUEN (F.), 1987 — Barbaros ou Amazigh: Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord, *Rev. Mots*, n°15, pp. 7-22.

GALAND (L.), 1975 — Le berbère et l'onomastique libyque, *l'Onomastique latine: Colloque international du CNRS, n°564, Paris -13 et 14 Oct.*, pp. 299-305.

GALAND (L.), 1978 — Réflexion du Grammairien sur le vocabulaire de la parenté, *LOAB*, 9, pp.119-124.

GHAKI (M.), 1988 — Libyco-berbère, *Ecritures en Méditerranée, Tunis, INAA-Alif*, pp. 34-37.

HALFF (G.), 1963-64 — L'Onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire, *Karthago*, XII, pp. 62-145.

LAPORTE (J-P.) , 1992 — Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie, *l'Africa Romana*, 13-15 Déc., pp. 389-423.

MARCY (G.), 1936 — L'épigraphie berbère (Numidique et Saharienne) - Aperçu d'ensemble, *A.I.E.O.*, 2, pp. 128-164.

MARCY (G.), 1941-42 — Les vestiges de la parenté maternelle en droit coutumier berbère et le régime des successions touarègues, *Rev. Afr.*, pp. 187-211.

PFLAUM (H-G.), 1975 — Spécificité de l'onomastique romaine en Afrique du Nord, *Colloque international du CNRS, n° 564*, Paris 13 et 14 Oct., pp. 315-319.

SINI (Ch.), 1997 -La renaissance dans la diversité, *ANADI, n°2*, pp.9-16.

SZNYCER (M.), 1993 — Brèves remarques sur les anthroponymes libyques dans les inscriptions néo-puniques de Mididi (Tunisie), *SEMITICA, 41-42*, pp. 123-131.

TILLION (G.), 1973 — Les deux versants de la parenté berbère, *Actes du Ier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère, SNED, Alger*, pp.34-49.

TILLION (G.), 1993 — Je porte tel nom, tel nom me porte, " Noms de lettres " (Fêtes du nom, Baptême, Circoncision), *C.R. du GLECS, Suppl. 15*, pp. 597-611.

YOYOTTE (J.), 1957-59 — Anthroponymes d'origine libyenne dans les documents égyptiens, *GLECS, 8*, pp. 22-44.